

■ PAYS MONTS ET BARRAGES

Une grande première réussie pour le PETR

Mercredi 28 septembre dernier, le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) du Pays Monts et Barrages organisait sa première conférence des maires, réunion annuelle des maires des communes du Pays Monts et Barrages. La commune de Saint-Julien-le-Petit a ainsi accueilli 29 maires ou représentants des communes du Pays, la Présidente Sylvie Aymard et les trois vice-présidents du PETR du Pays Monts et Barrages (Jean-Pierre Faye, Jean-Gérard Didier et Sébastien Moreau), ainsi que Madame

Martin, Sous-Préfète de Bellac. Forte de la bonne participation des maires du territoire, cette rencontre a été avant tout un moment de libre échange où les élus ont été invités à s'exprimer sur le projet du Pays Monts et Barrages mais aussi à formuler leurs attentes vis-à-vis du PETR.

La conférence s'est déroulée en plusieurs temps forts. Tout d'abord, la Présidente du PETR a présenté le projet du territoire, affirmant ainsi la stratégie mise en place par le Pays Monts et Barrages



Crédit photo : Julie Grèze, PETR du Pays Monts et Barrages.

pour œuvrer au développement harmonieux du territoire. La Présidente a insisté sur la réflexion collective qui a permis de proposer ce projet transversal de renforcement de l'attractivité du territoire, dont les objectifs sont de stimuler l'économie, d'améliorer l'offre d'accueil, de préserver les patrimoines naturels, bâtis et culturels, et de « mieux vivre ensemble ». Cette première présentation a été l'occasion pour les élus de s'exprimer sur leurs projets et sur leurs besoins en termes d'accompagnement. Dans un second temps,

Madame Bénédicte Martin, Sous-Préfète de Bellac, a tenu à présenter le dispositif des Contrats de Ruralité dont l'objectif premier est de permettre à un territoire de développer ses politiques publiques au travers de 6 axes : l'accès aux services, la cohésion sociale, la transition écologique, les mobilités, l'attractivité du territoire et la revitalisation des bourgs-centres.

Enfin, la Présidente du PETR a souhaité échanger avec les Maires des communes sur les domaines d'intervention du PETR, à l'écoute de leurs

satisfactions mais aussi de leurs préoccupations. Sylvie Aymard a également tenu à rappeler les différents rôles du PETR : un outil au service du développement du territoire, un interlocuteur à privilégier et à solliciter pour les élus des communes et un relai pour l'accès à l'ensemble des dispositifs d'aides existants.

Cette première Conférence des Maires, forte en échanges et informations, s'est clôturée par un buffet convivial entièrement composé de produits locaux.

■ DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

Le Département, fer de lance de l'accompagnement des personnes âgées

La commission permanente a voté des aides de 1 M€ pour aider au financement de la reconstruction de l'EHPAD de Feytiat et de 2,8 M€ pour la reconstruction complète de celui du Palais-sur-Vienne.

Ces deux établissements n'étaient plus adaptés à la prise en charge des personnes âgées et dépendantes.

La participation du Conseil

de construction, d'extension ou de restructuration des EHPAD. Ce dispositif permet, notamment en limitant le recours à l'emprunt, d'amoindrir l'incidence du coût des travaux sur le prix de journée à la charge des résidents. 24 millions d'euros seront consacrés par le Département à ce type d'opérations entre 2016 et 2023.

Malgré la participation

culté à maintenir un tarif accessible pour les familles. En amont du placement en établissement, la loi pour l'adaptation de la société au vieillissement adoptée en 2015 a notamment pour vocation, en revalorisant l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile, de renforcer l'accompagnement et d'offrir une meilleure

prise en compte des besoins dépendance par la solidarité nationale garantit plus d'équité pour les bénéficiaires. Le Département de la Haute-Vienne percevra ainsi pour financer cette revalorisation 8,9 millions d'euros de l'Etat pour la période 2016-2018. Le Département compte plus de 5 000 bénéficiaires de l'APA à domicile à qui il consacre un budget annuel de 29,64 millions d'euros.